



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

L'Office français de la biodiversité en Seine-Maritime

LES MISSIONS



Assurer la police de l'environnement

Les agents de l'OFB mènent des actions de police administrative et judiciaire, sous l'autorité respective du préfet de département et des procureurs de la République.

Ils conduisent des enquêtes en cas d'atteintes aux milieux aquatiques, terrestres et marins (destructions, pollutions, altérations...) ou aux espèces sauvages (dérangement, braconnage, prélèvements illégaux, trafic...).

Afin de prévenir ces atteintes, les agents contrôlent le respect de la réglementation environnementale sur :

- les milieux terrestres et aquatiques : protection de la ressource en eau, zones humides, espèces protégées, continuité écologique... ;
- la pratique des activités en pleine nature : chasse (sécurité notamment), pêche en mer et en eau douce (avec une attention spécifique pour les poissons migrateurs), pêche à pied, circulation des véhicules à moteur dans les milieux naturels et sensibles... ;

- le commerce et la détention des espèces animales ou végétales menacées.

Ils rendent des avis techniques (en vérifiant notamment le respect de la séquence ERC – « Éviter - Réduire - Compenser ») et contrôlent les travaux impactant la biodiversité.

Face aux risques sanitaires (influenza aviaire, tuberculose bovine...), les agents participent également à la surveillance de la faune sauvage.



Contrôle chasse au gibier d'eau en baie de Seine.

∨





DE L'OFB EN SEINE-MARITIME



Connaître la biodiversité

Les agents de l'OFB participent au suivi sur le long terme de l'évolution des milieux et des espèces, en appliquant différents protocoles.

Ils relèvent des indices de l'état de conservation des cours d'eau, des zones humides et du bocage.

Concernant les espèces, ils collectent des données grâce :

- aux inventaires piscicoles en eau douce ;
- à différents programmes de baguage d'oiseaux (bécasse des bois, bécassines, colombidés) ;

- à la réalisation d'inventaires ornithologiques ;
- au suivi de certaines espèces à enjeu de conservation : écrevisses autochtones, lamproies, loup...

Toutes ces données alimentent les bases d'un inventaire national.

Les agents sont également amenés à intervenir lors d'échouages de mammifères marins.

Pêche scientifique.





Lutte contre le trafic d'espèces protégées (ici Chardonneret élégant).

Appuyer les politiques publiques

Pour répondre aux enjeux de protection de la biodiversité en Seine-Maritime, le service départemental de l'OFB s'engage aux côtés des acteurs publics territoriaux :

- Il apporte un appui aux services de l'État (DDTM*, DDPP*, DREAL*) sur des orientations réglementaires.
- Il contribue aux documents de planification des milieux aquatiques (ex. les SAGE*).
- Il participe à des comités décisionnels : CLE*, CDCFS*, DISEN*, COLDEN*, Comité consultatif de la réserve nationale de l'estuaire de la Seine.

*

DDTM : Direction départementale des territoires et de la mer

DDPP : Direction départementale de la protection des populations

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

SAGE : Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

CLE : Commission locale de l'eau

CDCFS : Commission départementale chasse et faune sauvage

DISEN : Mission Interservices de l'eau et de la nature

COLDEN : Comité opérationnel de lutte contre la délinquance environnementale

Mobiliser les acteurs et les citoyens

Parce que la perte de biodiversité nécessite l'implication de tous, les agents du service départemental cherchent à mobiliser la société lors d'événements publics (salons, journées découvertes...), ou dans le cadre d'interventions en milieu scolaire.

Vous êtes élu, enseignant, entreprise ou simple citoyen et vous souhaitez vous engager dans une action en faveur de la biodiversité ? Des projets participatifs existent, tels que les atlas de la biodiversité communale, les aires éducatives et les programmes « Engagé pour la nature ».

EN SAVOIR PLUS

site www.ofb.gouv.fr à la rubrique « les programmes et actions »



L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la protection et la restauration de la biodiversité. Ses 3 000 agents agissent au quotidien pour la préservation du vivant dans les milieux aquatiques, terrestres et marins, tant dans l'Hexagone que dans les Outre-mer.

LE SERVICE DÉPARTEMENTAL DE SEINE-MARITIME

Implantation :

Val-de-Scie

Rattachement :

Direction régionale Normandie de l'OFB

Effectifs :

16 agents

Interventions sur l'ensemble du département, y compris sur la façade maritime.

Pays de Bray.



L'enjeu : faire baisser les pressions sur la biodiversité

La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les habitats dans lesquels ils vivent. Les humains font partie et dépendent de la biodiversité. Elle fournit oxygène, alimentation, énergie ainsi que de nombreux matériaux et médicaments. Elle contribue également à la fertilité des sols et à la qualité de l'eau.

Aujourd'hui, elle décline à un rythme sans précédent, fragilisant l'avenir des sociétés humaines, sous l'effet de cinq grandes pressions identifiées par l'IPBES* : le changement d'usage des terres et des mers, la surexploitation des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES indique qu'il est encore temps d'agir et d'engager des changements de société en profondeur.

* Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques



Service départemental de Seine-Maritime

42, rue de Verdun - Auffay
76720 Val-de-Scie
02 35 32 07 10
sd76@ofb.gouv.fr



Direction régionale Normandie

3, rue du presbytère
Saint-Georges-d'Aunay
14260 Seulline
02 31 77 71 11
dr.normandie@ofb.gouv.fr
www.ofb.gouv.fr/normandie

Office français de la biodiversité

5 square Félix Nadar
94300 Vincennes



www.ofb.gouv.fr
[@OFBiodiversite](https://twitter.com/OFBiodiversite)

